

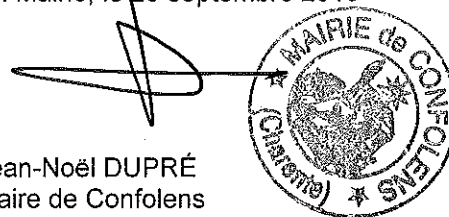
AR PREFECTURE

016-200054047-20160920-2016_09_20_15-DE
Reçu le 03/10/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention à intervenir avec Charente Eaux pour l'année 2016,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget assainissement 2016.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 septembre 2016



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens